

▶ HANDICAP MENTAL ET CITOYENNETÉ

## L'ACCESSIBILITÉ

### Nos victoires départementales

Depuis le mois de septembre 2009, nous vous parlons de ces « Victoires ». Que représentent-elles ? Pourquoi est-ce si important ? Pourquoi chacun est concerné ? « Élémentaire » aurait répondu Sherlock Holmes !

Ces Victoires représentent une avancée importante au sein de notre Association et de notre Union dans la reconnaissance de la personne handicapée mentale comme citoyen actif. Elles montrent combien ces personnes savent se surpasser pour réaliser des actions extraordinaires lorsqu'elles sont motivées par des professionnels ou des bénévoles dévoués ; bien souvent, elles savent évoluer dans ce monde qui n'est pas toujours attentif à elles et qui, parfois, va jusqu'à les ignorer ou même les repousser.

Le mercredi 3 février dernier, l'ADAPEI du Rhône, accueillie par la Municipalité de Lyon dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville, a réuni le Jury qui devait décerner la « Victoire Départementale ».



La Victoire Le Resto de l'Orée



La Victoire La Famille Pyjacoeur

Etaient réunis :

- Des élus départementaux ou locaux : M. Baraduc, Vice Président du Conseil Général ; Mme Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon ; Mme Kotov, Adjointe au Maire du 7<sup>e</sup> ; Mme Desfours, Adjointe au Maire du 9<sup>e</sup>.
- Des personnes qualifiées du monde associatif : Mme Gianquinto, M. Bove, M. Honor, M. Gallaire, M. Sibille.
- Des ouvriers d'ESAT : M. Boucaud, M. David.
- Des responsables d'établissements : Mme N'Guyen, Mme Charles.

Nous tenons à les remercier ; les « Victoires » retenues présentaient toutes un grand intérêt respectant les critères proposés ; le choix fut très difficile et nous avons admiré la qualité des explications de vote présentées par M. Jean-Pierre Gallaire, Président du Jury. La Victoire Accès aux soins bucco-dentaires présentée par l'Association Réseau Santé Bucco Dentaire et Handicap Rhône-Alpes, présidée par le Docteur Eric Nicolas Bory au sein de l'Hôpital du Vinatier fut déclarée hors du champ de la compétition, car ne correspondant pas aux objectifs fixés. Toutefois le jury à l'unanimité a émis le souhait que

celle-ci, compte tenu de son impact sur la santé des personnes handicapées, mais aussi des difficultés qu'il a fallu résoudre pour la mettre en œuvre et en assurer la pérennité, soit portée à la connaissance des organisateurs des « Victoires de l'Accessibilité » tant au plan régional que national.

C'est pourquoi il lui a accordé à l'unanimité la mention spéciale du Jury.

La Victoire Le Resto de l'Orée présentée par l'Orée des Balmes à Sainte Foy lès Lyon a reçu le Prix Départemental des Victoires de l'Accessibilité dans le Rhône, récompensant l'originalité du projet ; sa valeur éducative est illustrée par le plaisir que les participants ont su partager et exprimer tant dans l'accomplissement des tâches que dans l'accueil de leurs convives.

La Victoire La Famille Pyjacoeur présentée par la MAS Jolane à Meyzieu, le Centre de Vie L'Orée des Balmes à Sainte Foy lès Lyon et l'IME La Batie à Vienne et la « Victoire Paris sur scène » présentée par Perce-Neige à Thizy, ont reçu le Diplôme montrant l'intérêt du Jury en les sélectionnant aussi pour les « Victoires Régionales ». Les valeurs éducatives de ces spectacles ne sont plus à démontrer et voir la joie et le plaisir que chaque participant manifeste soit lors de la représentation sur scène, soit lors de la



Les membres du jury

présentation du spectacle devant le jury, montre combien ce sont de « vraies » Victoires. La « Victoire C'est l'Histoire... Couleur de Vie » présentée par Claude Maucuit et la « Victoire Sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle » présentée par VHASI à Villeurbanne n'ont pas été retenues par le jury ; elles étaient aussi méritantes que les précédentes et nous félicitons tous ceux qui les ont réalisées ou qui y ont participé.

Cette soirée fut un moment important pour l'ADAPEI du Rhône. Notre Association a pu témoigner aux personnalités politiques et aux représentants du Monde Associatif combien les personnes handicapées mentales savaient montrer des qualités insoupçonnées et se surpasser lorsqu'elles étaient motivées et aidées pour réaliser un projet que l'on aurait pu croire, à priori, inaccessible.

Depuis, le Jury Régional s'est réuni et a dû effectuer un choix très difficile parmi les seize Victoires présentées. Le Prix Régional a été décerné à une Victoire présentée par l'Ardèche Accès à la culture = du spectateur à l'acteur et les deux dauphins retenus sont

Projet VAE ouvrier du paysage présentée par la Drôme et La Famille Pyjacoeur présentée par le Rhône. Ils représenteront notre Région à la Victoire Nationale décernée le Samedi 12 Juin au Parc de La Villette à Paris pendant le festival Ensemble, c'est tous. Nous devons montrer combien toutes les personnes handicapées mentales ont la volonté de participer à la vie de notre Société en tant que citoyen à part entière.

Pour cela, soyons très nombreux pour les soutenir et les encourager, surtout que l'une des Victoires du Rhône est retenue. Nous vous attendons tous à cette manifestation très importante après avoir signé le manifeste ci-joint.

► Bruno Le Maire  
Secrétaire Général



De gauche à droite : M. Gallaire, Administrateur ; Mme Rabatel, Adjointe au maire de Lyon ; M. Baraduc, Vice-Président du Conseil Général

▶ ENSEMBLE C'EST TOUS !



L'UNAPEI, notre Union Nationale, célèbre son cinquantième anniversaire le samedi 12 Juin 2010

Au Parc de La Villette à Paris.

Vous trouverez dans ce bulletin, une lettre d'Henri Clerc, Président de l'ADAPEI du Rhône vous invitant à venir partager cette journée, tous ensemble !

À cette occasion, l'UNAPEI, soutenue par ses associations départementales, dont l'ADAPEI du Rhône, incitent les Familles, les Amis, et aussi le grand public, à venir signer un manifeste afin de revendiquer l'intégration des personnes handicapées mentales dans notre société.

Le festival « Ensemble c'est tous », le samedi 12 Juin 2010 à Paris sera un moment festif et revendicatif, pour lequel il faut se mobiliser massivement !

Afin d'organiser au mieux les modalités pratiques de cet événement, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse indiquant le mode de transport que vous souhaitez privilégier.

*Plus qu'un anniversaire, il s'agit de préparer l'avenir et d'accélérer la prise en compte des besoins et des souhaits de nos enfants et amis.*

*Nous comptons sur vous pour associer vos familles, vos amis, votre entourage à cette action ; la cause qui nous rassemble le mérite !*

Vous pouvez nous retourner ce manifeste par courrier :

317, avenue Garibaldi 69007 Lyon  
ou bien le signer en ligne, via notre site : [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)